

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du Pôle Territorial des HAUTES TERRES D'OC

<ul> <li>Nombre de membres :</li> <li>En exercice : 18</li> <li>Qui ont pris part à la délibération : 15</li> </ul>	L'an deux mille vingt-deux, le sept mars à dix heures trente, le comité syndical du Pôle Territorial des Hautes Terres d'Oc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Vialavert (LE BEZ).
	Etaient présents :
<u>Date de convocation</u> :  28 février 2022	<ul> <li>- Pour la C/C Sidobre - Vals et plateaux : Christine BERNOT, Christine CALVET, Gilles COMBES, Jean-Marie FABRE, Jean-Claude GUIRAUD, Brigitte PAILHE-FERNANDEZ, Françoise PONS et Alain RICARD</li> <li>- Pour la C/C des Monts de Lacaune et Montagne du Haut-Languedoc : Pierre BAILLY, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Alain CABROL, Francis CROS, Jim RONEZ et Anne-Lise SAUTEREL</li> </ul>
	Absents excusés : André CABROL, François BONO et Daniel VIDAL.
	Alain CABROL a été désigné secrétaire.

## Délibération N° 2022-14 - Désignation à la CLE SAGE Agoût

**Vu** l'arrêté préfectoral du 27 avril 2016 fixant pour une durée de 6 ans la composition de la CLE du SAGE Agoût,

Considérant que le mandat des membres arrive à terme le 27 avril 2022,

Monsieur le Président indique qu'il convient de désigner un délégué à la commission locale de l'eau (CLE) du schéma d'aménagement et gestion des eaux (SAGE) « Agoût ».

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré désigne, à l'unanimité :

> Alain RICARD

pour représenter le PETR des Hautes Terres d'Oc à la commission locale de l'eau du SAGE Agoût.

Pour extrait certifié conforme, Fait à Brassac, le 7 mars 2022

> Le président, Jean-Marie FABRE